

Sous l'égide de la
Fondation Université Paris Cité

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2024**



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères amies, chers amis,

L'année 2024 aura été marquée par la très forte croissance du nombre de demandes de financements adressées à la Fondation Amnesty International France (FAIF). Alors que nos deux appels à projets annuels (en moyenne) conduisaient à chaque fois à une petite dizaine de présentations de dossiers, les deux appels lancés l'an dernier ont vu chacun une vingtaine de soumissions de programmes d'action. Il faut sans doute y voir à la fois l'effet du développement des thématiques des droits humains en France, de la baisse d'autres sources de financement, notamment publiques, voire de la plus grande notoriété de la Fondation.

Une douzaine de projets seulement ont reçu une réponse positive, pas toujours, malheureusement, à la hauteur des besoins exprimés. La Fondation est restée concentrée sur ses quatre axes stratégiques : lutter contre les discriminations et les violences, prévenir les inégalités, renforcer le droit à l'information, défendre les droits des personnes migrantes. Elle a toujours veillé à ne pas seulement jouer le rôle d'un contributeur parmi d'autres, mais aussi à apporter la notoriété et l'expertise d'Amnesty International. Elle s'est attachée à soutenir des projets innovants d'éducation aux droits humains, tant dans leurs contenus que leurs méthodes (notamment numériques et ludiques) de mise en œuvre et de diffusion. Elle aura été également sensible à l'actualité de l'année 2024 en soutenant des projets liés à la protection des minorités et des plus vulnérables, au génocide rwandais ou au sport, en cette année olympique.

Plus qu'auparavant encore, la FAIF vise à apporter un appui à des petites et moyennes associations, réparties sur l'ensemble du territoire national (des quartiers des Mureaux ou de Marseille jusqu'au sud de l'Ardèche), et œuvrant sur des thématiques variées. La Fondation a également privilégié des projets nouveaux, plutôt que la prolongation ou la duplication de projets déjà approuvés.

Cette forte croissance de la demande de soutien s'accompagne d'une très légère progression seulement de notre collecte de ressources, dans un contexte national marqué plutôt par une baisse des dons aux associations et fondations. L'accroissement et la diversification de nos bénéficiaires doit nécessairement s'accompagner de l'accroissement et de la diversification de nos ressources.

C'est ce à quoi s'emploie l'équipe mobilisée et impliquée de bénévoles et de salarié·e·s qui fait vivre la FAIF, en améliorant encore par ailleurs les procédures internes de sélection et de suivi des projets ou de collecte et de versement des fonds collectés.

Ce travail n'a de sens qu'à vos côtés, donateurs et donatrices, responsables de projets, institutions et associations. Le financement de projets d'éducation aux droits humains répond à un besoin vital dans notre pays. Il permet, même à bas bruit, de faire évoluer les mentalités et, qui sait, de rendre concrètes quelques utopies.

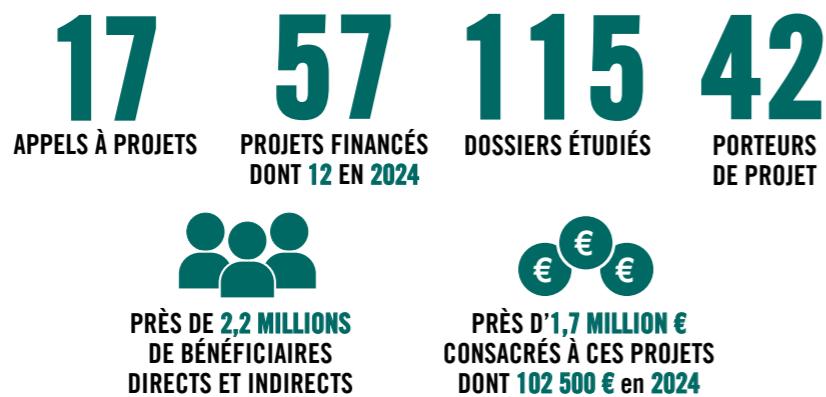


Pierre Duquesne
Président
Fondation Amnesty International France
© christophemeireis.com

1

IMPACT DE LA FONDATION

Depuis sa création, la Fondation Amnesty International France s'engage en faveur de l'éducation aux droits humains pour toutes et tous, aux côtés de structures œuvrant dans ce domaine, et en faveur des publics les plus variés. Le soutien des donatrices et donateurs, ainsi que des partenaires, a déjà permis le financement de nombreux projets.



- 26 CONFÉRENCES**
- 58 VIDÉOS OU FILMS**
- 34 ÉMISSIONS DE RADIO**
- 29 SPECTACLES**

- 8 EXPOSITIONS**
- PRÈS DE 250 PRODUCTIONS ÉCRITES**
(slams, BD, poèmes)
- 53 ŒUVRES D'ARTS PLASTIQUES**
- 1 FESTIVAL**

4

- PRÉVENIR LES INÉGALITÉS**
- DÉFENDRE LES DROITS DES PERSONNES MIGRANTES**
- RENFORCER LE DROIT À L'INFORMATION**
- LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES**

Dix projets étaient toujours en cours fin 2024. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur la page <https://www.amnesty.fr/fondation-projets-soutenus>, sur laquelle vous pourrez trouver le détail des projets soutenus par la Fondation.

2

NOUVEAUX PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR UN FINANCEMENT EN 2024

PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS

Le comité exécutif examine les dossiers selon les critères suivants :

- le caractère innovant des méthodes, outils ou cibles,
- la capacité à généraliser ou à reproduire le projet,
- les caractéristiques des bénéficiaires et publics visés tant en taille qu'en diversité,
- la capacité à évaluer le projet en termes quantitatifs et qualitatifs, en précisant les indicateurs pertinents pour chaque projet.

NOUVEAUX PROJETS SOUTENUS EN 2024

En 2024, plus de 40 dossiers de candidatures aux appels à projets ont été examinés. Le comité exécutif en a retenu 12 pour un financement total de 195 500 €.

// SENSIBILISATION SCOLAIRE AU SAUVETAGE EN MER ET À LA SITUATION MIGRATOIRE EN MEDITERRANEE PHASE 2

Porteur : SOS MEDITERRANEE
Financement : 33 500 €

Dans la lignée du projet d'éducation aux droits humains financé par la FAIF en 2022-2023, SOS MEDITERRANEE prolonge ce travail afin de pérenniser ses actions de sensibilisation dans les établissements scolaires. La nécessité de cette poursuite répond à une croissance de l'engagement citoyen et des sollicitations, face à un contexte d'hostilité grandissante à la question des migrations. L'objectif est d'approfondir et d'assurer une formation permanente des bénévoles, de développer des outils et permettre leur appropriation par les bénévoles, afin d'optimiser leur impact sur les représentations des élèves.

sible souhaite développer une sensibilisation particulière à destination des entreprises sur les enjeux de la réinsertion professionnelle des personnes sortant de prison. L'objectif consiste à les encourager à mettre en oeuvre une politique de ressources humaines plus inclusive évitant la discrimination à l'embauche à l'égard des personnes condamnées.



Festival Possible, Gregory - © Collectif Les Flous Furieux

// LA FRESCHE EXPRESS DE LA MIGRATION

Porteur : Association KABUBU
Financement : 10 000 €

Le projet a développé une version innovante de la Fresque de la Migration en proposant de courts ateliers sur les lieux de célébrations lors des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Cet outil ludique et pédagogique a permis de proposer des temps de sensibilisation au plus grand nombre sur les lieux des JO, via une version "express" adaptable en fonction du temps disponible des participant-es. L'action consistait à diffuser des informations clés sur la migration : définition des termes, explication des raisons de départs, découvertes des principales voies migratoires, différents processus d'inclusion en France, et moyen de s'engager dans l'accueil des personnes exilées dans notre société.



// DONNER AUX CITOYENS L'ENVIE ET LES MOYENS D'AGIR POUR LA RÉINSERTION DES PERSONNES CONDAMNÉES

Porteur : Association Possible
Financement : 9 000 €

Le projet vise à mener des actions d'éducation à la justice pénale à destination des citoyennes et citoyens, afin de les informer et de prévenir les discriminations à l'encontre des personnes judicarisées. Par ce projet, l'association Pos-

// ON NAÎT ENSEMBLE

PHASES 1 & 2

Porteur : EDDHT (Ecole des Droits Humains et de la Terre)

Financement : 36 000 €

Ce projet consiste à sensibiliser et faire prendre conscience aux jeunes des problématiques vécues par les personnes exilées. Pour cela, l'EDDHT propose la conception et la diffusion d'un outil innovant et ludique dans les lycées d'Occitanie, co-construit par des demandeurs d'asile, des réfugiés et des jeunes français·es engagé·es. L'Ecole des Droits Humains et de la Terre souhaite poursuivre ainsi sa contribution à l'effort collectif visant à améliorer les conditions d'accueil et d'intégration de ces personnes à travers l'éducation aux droits humains des jeunes. Ainsi, le jeu EXILIX a été élaboré en 2024.



// ET SI C'ÉTAIT MOI ?

Porteur : DIDAC'Ressources

Financement : 10 000 €

Ce projet appliquant la méthode du groupe de recherche Action Formation, a pour objectif la cocréation de supports ludo-pédagogiques accessibles à tous et toutes, élaboré pour et avec les personnes discriminées en vue de comprendre et de lutter contre les discriminations intersectionnelles. Les acteurs du projet, en lien avec plusieurs organisations locales et territoriales (Le Chapitre, quartier de Marseille), sont donc les résidents et/ou usager·es concerné·es, précaires, en situation de handicap, racisé·es, réfugié·es, demandeur·ses d'asile, qui se trouvent à l'intersection de différents facteurs de discriminations.



Jeu expression - DIDAC'Ressources

// FORMATION À L'INVESTIGATION NUMÉRIQUE POUR LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

Porteur : INDEX

Financement : 10 000 €

Ce projet met en œuvre un programme de formation en ligne régulier aux méthodes d'investigation numériques et participatives employées par l'ONG d'investigation INDEX afin de lutter contre les violences policières en France et défendre les droits fondamentaux.

Dans un deuxième temps, il doit se poursuivre par une tournée dans plusieurs villes de France afin de mener des ateliers de formation à ce type d'investigation numérique en priorité au sein de quartiers populaires, mais aussi à l'intention d'institutions culturelles et dans le cadre de festivals, dans le but de renforcer la visibilité de la démarche et de sensibiliser un public plus large.

// 435-1 M'A TUÉ

Porteur : SAVE (Stop aux Violences d'État)

Financement : 30 000 €

Ce projet a été initié en réponse à la montée alarmante des violences policières en France, exacerbée par l'article L.435-1 du Code de la sécurité intérieure instauré en 2017. Il vise à sensibiliser le public à cette thématique et à proposer différentes actions d'éducation aux droits humains par une approche artistique collective (peintures et art urbain, photographies d'art, séries vidéos, kit d'exposition d'art éducatif). Le projet doit déboucher sur la mobilisation d'une communauté engagée en faveur d'une réévaluation des dispositions de l'article L.435-1.



© Rapport SAVE

// MÉDIPOP

Porteur : Association RéZonance

Financement : 24 000 €

Médiipop consiste en un accompagnement personnalisé de projets collectifs audiovisuels sur le thème des droits humains à destination de jeunes entre 16 et 30 ans, et notamment :

- la réalisation de trois émissions audiovisuelles diffusées en direct sur internet, construites avec des organisations impliquées en matière de lutte contre les discriminations et le racisme.
- l'utilisation d'un studio d'enregistrement audiovisuel en autonomie afin d'élaborer une émission courte et régulière.

Le projet se déroule en Ardèche méridionale, territoire très rural dans lequel les jeunes disposent d'un moindre accès aux opportunités dont bénéficient les jeunes des zones urbaines. Cela s'explique en effet par l'isolement géographique, le déficit de transport public dans les zones éloignées des petites villes, le fort taux de chômage des jeunes, le déficit d'offres de mobilité internationale et de dialogue interculturel, ou encore la faible offre éducative dans l'enseignement supérieur, qui contraint un grand nombre de jeunes à quitter le département pour leurs études.



© Mediipop_AtelierStudio1@rezonance

// UNITÉS PLURIELS

Porteur : Académie des pluriels

Financement : 9 000 €

UNITÉS PLURIELS est un projet de sensibilisation et d'actions pour lutter contre les discriminations aux Mureaux, Yvelines. Il est composé d'un forum ouvert qui doit permettre un diagnostic territorial sur la thématique des discriminations. Ce projet consiste également en un parcours d'autonomisation des personnes victimes

de discriminations. Il utilise la pratique artistique du drag comme vecteur de changement social, en questionnant l'identité et en favorisant l'inclusion sociale.



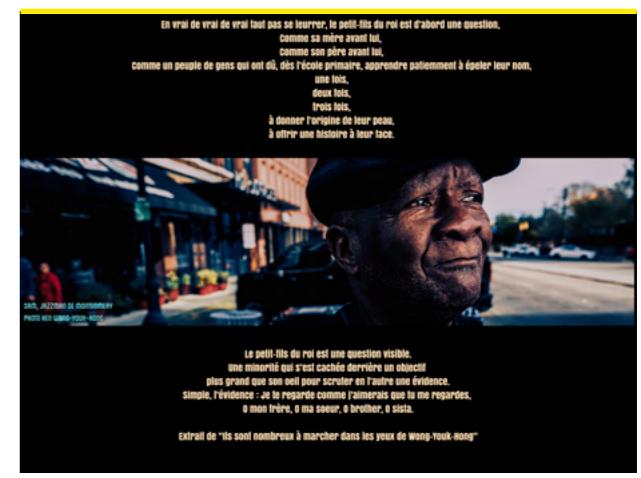
Forum ouvert sur les discriminations - Académie des Pluriels

// BACK TO ...

Porteur : Compagnie du Risque

Financement : 9 000 €

Back to... est un projet artistique qui s'articule autour de la création d'un spectacle de sensibilisation documenté, suivi d'un jeu éducatif menant à un débat, et pouvant se jouer dans des lycées, dans des prisons, dans des locaux d'associations, ou encore dans des théâtres. Cette proposition met en avant les mécanismes du racisme systémique et les luttes qu'ont menées des citoyens et des citoyennes pour une meilleure égalité des droits, notamment en se remémorant les luttes et les mobilisations des quartiers populaires, en particulier la marche pour les droits civiques en 1963 aux États-Unis et la marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 en France. Ce projet permet également de diffuser des témoignages de discriminations persistantes aujourd'hui en France, et de lier les luttes du passé aux combats actuels.



© Hen Wong-Youk-Hong

3

PRÉSENTATION DE LA FONDATION

// FORMATION INCLUSION ET ANTI-DISCRIMINATIONS EN FACE À FACE

Porteur : Amnesty International France
Financement : 15 000 €

Ce projet prévoit la création d'une formation « Inclusion et lutte contre les discriminations » à destination des recruteur·ices de membres en face à face, qui représentent Amnesty International France auprès du grand public. Il vise à prodiguer des outils complémentaires aux équipes et aux prestataires afin de renforcer leurs aptitudes à refléter les bonnes pratiques portées par les combats d'Amnesty International en matière, de lutte contre la discrimination, l'âgisme, le sexisme, et en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

PROJETS CLÔTURÉS EN 2024

Le suivi des projets soutenus et l'évaluation de leur impact constituent des éléments fondamentaux pour la Fondation. Ainsi, des réunions de bilans quantitatifs et qualitatifs se tiennent régulièrement avec les porteurs de projets et constituent des moments d'échanges privilégiés. 2024 a vu l'achèvement de huit projets, dont six ont fait l'objet de réunions de bilans.

Des informations sur les projets sont disponibles sur le site <https://www.amnesty.fr/soutenir/fondation-amnesty-international-france>, dans la rubrique "Projets soutenus".

PRÉSENTATION

Crée par Amnesty International France (AIF) fin 2016 afin de concrétiser son engagement en matière d'éducation aux droits humains, la Fondation Amnesty International s'inscrit dans l'action et les principes d'AIF, notamment le respect de l'universalité et de l'indivisibilité des droits humains.

La fondation Amnesty International France finance des projets d'éducation aux droits humains élaborés et mis en œuvre par des associations, des collectifs citoyens et des médias opérant en France. Elle est abritée par la Fondation Université Paris Cité.

Elle vise à développer une culture des droits humains au sein de la société, à la fois auprès du grand public et des personnes concernées par diverses discriminations et atteintes dans leurs droits.

Pour cela, la Fondation collecte des fonds auprès de donatrices et donateurs sensibles à l'éducation aux droits humains. Grâce aux dons, la Fondation finance des projets d'éducation aux droits humains présentés dans le cadre d'appels à projets publiés plusieurs fois par an. Les projets retenus doivent respecter des critères liés à l'innovation, aux publics concernés ou encore à l'évaluation.

GOUVERNANCE

La Fondation est administrée par un Comité exécutif (Comex) composé de sept membres.

Au cours de l'année 2024, il s'est réuni quatre fois de manière plénière.

Depuis le 1^{er} décembre 2023, le comité exécutif se compose comme suit :

Président : Pierre Duquesne

Vice-Présidente : Clémence Poujade

Administratrices et administrateurs :

- Frédéric Bunge, directeur administratif et financier d'Amnesty International France
- Sylvie Brigot, directrice générale d'Amnesty International France
- Claudine Kaiser, chargée du suivi des projets
- Brigitte Molle, secrétaire
- Bertrand Puel, trésorier d'Amnesty International France

En outre, Julien No Mura, représentant de la Fondation Université Paris Cité, dispose d'une voix consultative.



© Bruno Fert

4

RAPPORT FINANCIER

Depuis 2020 la fondation AIF a réussi à stabiliser un niveau de collecte annuel autour de 245 000 euros. En 2024, la fondation a pu verser 157 165 euros à 15 projets.

Compte d'emploi des ressources (en Euros)	2023	2024
Mission sociale en France	301 970	157 165
dont versements projets	301 970	157 165
dont coûts directs	0	0
Frais de recherche de fonds	91 307	99 954
Frais de fonctionnement	22 330	3 750
TOTAL EMPLOIS	415 606	260 870
Ressources privées issues de la recherche de fonds	237 270	243 349
Autres ressources	400	0
TOTAL RESSOURCES	237 670	243 349
Reprise de provisions		
Report des ressources affectées non utilisées en début d'exercice	414 677	236 741
TOTAL Produits	652 347	480 090
Engagement à réaliser sur ressources affectées	236 741	219 221
Excédent	0	
TOTAL charges	652 347	480 090

RESSOURCES

L'exercice 2024 s'inscrit dans la trajectoire des dernières années avec 243 349 euros de collecte, contre 237 270 euros en 2023, soit une progression de 3 %.

collecté après frais de collecte est proche de celui de l'année antérieure avec 143 000 euros.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 3 750 euros en 2024, soit seulement 1 % du total des dépenses. Ce coût de fonctionnement particulièrement faible sont permis par une gestion réalisée essentiellement par une équipe bénévole très impliquée.

Les fonds dédiés s'élèvent à 219 000 euros à la fin de l'année. Ils sont notamment dédiés à financer les engagements pris et à prendre par la Fondation. Ces montants sont réduits de 17 000 euros par rapport à fin 2023.

En l'absence de risques ou litiges éventuels à couvrir, il n'est constitué aucune provision pour risques au 31 décembre 2024.

EMPLOIS

Les ressources disponibles ont permis de verser 157 165 euros aux projets sélectionnés en 2024. Ce montant est inférieur à celui de l'exercice précédent (plus de 300 000 euros), lequel avait été porté par la collecte exceptionnellement élevé de 2022. Les dépenses liées à la mission sociale représentent ainsi 60 % des dépenses de l'organisation.

En 2024, l'appel à projet réalisé a permis d'octroyer des financement à 12 projets pour un montant de 195 500 euros. A la fin de l'exercice le montant des engagements pris par la Fondation et pas encore versés s'élève à 127 000 euros.

Les frais de recherche de fonds se sont élevés à près de 100 000 euros, soit 38 % du total des dépenses. Ces frais ont progressé de 9 % par rapport à 2023. Le montant

Variation
-48 %
9 %
-83 %
-37 %
3 %
-1 %
2 %
-43 %
-26 %
-7 %
-26 %



Sous l'égide de la
Fondation Université Paris Cité

Merci à toutes celles et tous ceux dont le soutien indispensable permet à nos actions de voir le jour.

Toute l'équipe de la Fondation tient à exprimer sa profonde gratitude à l'égard des donatrices et donateurs qui, année après année, nous permettent de financer des projets d'éducation aux droits humains partout en France. Grâce à votre générosité et à votre engagement, nous sommes en mesure de diversifier les profils des bénéficiaires et de développer cette sensibilisation essentielle sur l'ensemble du territoire.

Votre soutien revêt une importance capitale. Dans un contexte où les droits humains sont de plus en plus menacés, y compris en France, l'éducation aux droits humains apparaît comme un levier indispensable pour combattre la montée des discours de haine et prévenir les atteintes aux libertés fondamentales. Vous permettez à des porteurs et porteuses de projets passionné-e-s de créer des espaces de dialogue, de sensibilisation et d'émancipation, contribuant ainsi à bâtir une société plus juste et solidaire.

Les besoins sur le terrain se font de plus en plus pressants, et le rôle de notre Fondation n'a jamais été aussi crucial. Nous avons récemment reçu un nombre record de candidatures d'acteurs de terrain en réponse à nos appels à projets (42), témoignant de la nécessité grandissante de soutenir ces initiatives locales.

Grâce à vous, nous pouvons continuer ce combat pour déployer l'éducation aux droits humains partout en France. **Depuis la création de la Fondation, votre générosité nous a permis de financer 60 projets, qui ont permis de toucher près de 2,2 millions de personnes.** Ces chiffres traduisent l'impact concret de votre engagement et le changement positif qu'il apporte dans de nombreuses vies.

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et votre soutien indéfectible. Ensemble, continuons à défendre et à promouvoir les droits humains, pour aujourd'hui et pour demain.

Pour faire un don et permettre à la Fondation Amnesty International France de poursuivre son action,

flashez ce QR code ou rendez-vous sur soutenir.amnesty.fr/fondation



Pour toute question, vous pouvez contacter notre chargée de relation avec les donneurs et donatrices de la Fondation.



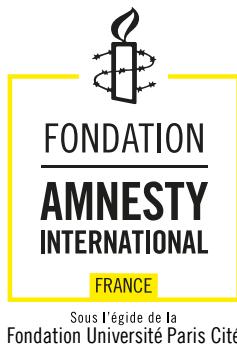
Milena Djelic

01 53 38 65 31

mdjelic@amnesty.fr

© christophe meireis.com

ACTIF NET (EN EUROS)	PASSIF (EN EUROS)	
ACTIF IMMOBILISE	0	FONDS ASSOCIATIF ET RÉSERVES
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
ACTIF CIRCULANT	250 821	FONDS DÉDIÉS
		DETTES
TOTAL ACTIF	250 821	219 221
		31 600
	TOTAL PASSIF	250 821



Fondation Amnesty International France - 76, boulevard de la Villette - 75940 Paris cedex 19

amnesty.fr/fondation